

Sommaire

1	Spécifications EDIFACT	2
2	Distinction des messages EDI	3
3	Messages de l'opérateur douanier	3
4	Transmission à l'AFD	4
5	Déclarations uniques / lots de déclarations	4
6	Test de plausibilité par l'AFD	4
7	Règles et conditions	4
7.1	Règles et conditions « TC »	4
7.2	Règles et conditions «RTN ».....	4
8	Annonces d'acceptation	5
9	Refus techniques	6
10	Mise en page:	7
10.1	Observations générales	7
10.2	« Annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ » (IEA / CH801A) ouverture à l'intérieur	8
10.3	« Annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ spec » (IEA / CH801A) ouverture à la frontière.....	13
10.4	Déclaration en douane d'exportation (IEF / CH802A) et du Bulletin de délivrance	20
10.5	Demande d'annulation (IE14 / CH807A)	26
10.6	Annonce d'arrivée – déclaration (IE07 / CH805A).....	27
11	Code à barres	35
11.1	Code à barres « annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ » (IEA/CH801A).....	35
11.2	Code à barres « déclaration en douane d'exportation » (IEF/CH802A)	36
11.3	Code à barres « demande d'ouverture du régime du transit national ».....	37
12	Numéro de déclaration douane (MRN)	38
13	Spécifications ISO-Norm 6346	38
13.1	Généralités.....	38
13.2	Calcul du chiffre de contrôle ISO 6346.....	39
13.3	Exemple de calcul pour le MRN	40

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 1 von 40	

1 Spécifications EDIFACT

Syntax	Version 3
Types de message	CUSDEC CUSRES
Mapping	Le mapping des messages échangés nationalement est l'affaire de l'administration fédérale des douanes.
Langues	Les messages entre les opérateurs douaniers et l'AFD ne sont qu'en allemand, français ou italien.
Jeux de caractères	Seul le jeu UNOC peut être utilisé entre les opérateurs douaniers et l'AFD.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 2 von 40	

2 Distinction des messages EDI

Dans le cadre du NCTS, divers types de messages sont transmis. Le système doit pouvoir distinguer les divers types de messages.

Les messages électroniques doivent être marqués de manière unique par l'opérateur douanier.

Les identificateurs sont:

Messages	Identificateurs					
	Message typ	No transitaire	No de décl. transitaire	Code de corection	MRN	Da-TIN
Annonce d'exportation	X	X	X	X		
Déclaration d'exportation	X	X	X	X		
Annonce de transit	X	X	X			
Demande des données AAR	X	X	X		X	
Annonce d'arrivée	X	X	X			X
Remarques de déchargement	X	X	X			X
Demande d'annulation	X	X	X			

3 Messages de l'opérateur douanier

Ce sont des messages électronique sous forme EDIFACT du type CUSDEC et désignés par la lettre A:

Nom	Explication
CH801A	Annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ
CH802A	Déclaration d'exportation
CH803A	Annonce de transit
CH804A	Demande des données AAR
CH805A	Annonce d'arrivée
CH806A	Remarques de déchargement
CH807A	Demande d'annulation

4 Transmission à l'AFD

Voir dans le registre du transit commun sous les documents techniques « [Communication](#) ».

5 Déclarations uniques / lots de déclarations

Une transmission EDI contient au minimum 2 éléments:

- un en-tête
- et les données à déclarer

L'en-tête contient les informations techniques pour l'adressage des données. Les données à déclarer contiennent une ou plusieurs déclarations, chacune avec un numéro de déclaration transitaire.

Déclaration unique

Une transmission EDI contient une seule déclaration.

Lot de déclarations

Une transmission EDI avec un seul en-tête technique contient plusieurs déclarations.

6 Test de plausibilité par l'AFD

La déclaration EDI est reçue par le système central de l'AFD et plausibilisée comme un tout.

Elle doit correspondre à la syntaxe EDIFACT et à la structure des données définies.

Les avis de transmission prescrits passent par le test de plausibilité des règles (Rules) et des conditions (Conditions) du système de l'AFD. Les règles et conditions des champs de données doivent être respectées.

7 Règles et conditions

7.1 Règles et conditions « TC »

Numéro	Explication
de 1-999	Critères de contrôle définis au niveau international
à partir de 1000	Critères de contrôle définis au niveau national

7.2 Règles et conditions « RTN »

Numéro	Explication
à partir de C1233 - C1266	Conditions pour le transit national
à partir de R1269 - R1281	Règles pour le transit national

Description: voir le document « Messages Conditions Règles » du transit national.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 4 von 40	

8 Annonces d'acceptation

Le système de l'AFD attribue un numéro de déclaration douane lors de la réception d'une déclaration et de la première mémorisation dans l'application. (Exception: CH804C)

Si ces déclarations remplissent les conditions pour une acceptation, une réponse sous forme EDIFACT et désignée par la lettre C est envoyée

- soit immédiatement après le passage avec succès du test de plausibilité **ou**
- soit après une libération manuelle par le bureau de douane.

Nom	Type	Explication
CH801C	CUSRES	Acceptation de l'annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ
CH802C	CUSRES	Acceptation de la déclaration d'exportation
CH803C	CUSRES	Acceptation de l'annonce de transit
CH804C	CUSDEC	Acceptation des données AAR (Remise AAR)
CH805C	CUSDEC	Acceptation de l'annonce d'arrivée (autorisation de déchargement)
CH806C	CUSRES	Acceptation des remarque de déchargement
CH807C	CUSRES	Décision d'annulation
CH808C	CUSRES	Annonce de statut Cette annonce est envoyée lorsque la procédure de transit pour un MRN suisse est terminée.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 5 von 40	

9 Refus techniques

Si les déclarations sont erronées, le système de l'AFD produit

- immédiatement après le test de plausibilité

une réponse sous forme EDIFACT du type CUSRES et désignée par la lettre B:

Nom	Explication
CH801B	Refus technique de l'annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ
CH802B	Refus technique de la déclaration d'exportation
CH803B	Refus technique de l'annonce de transit
CH804B	Refus technique de la demande des données AAR
CH805B	Refus technique de l'annonce d'arrivée
CH806B	Refus technique des remarques de déchargement
CH807B	Refus technique de la demande d'annulation

Un refus technique contient toujours une identification précise de ou des erreurs. Toutes les erreurs constatées sont regroupées dans un seul message B.

Les numéros d'erreur sont

- numériques
- à 4 positions
- et repris dans le fichier de base des codes NCTS

Une erreur au niveau d'une ligne de détail a en plus du numéro d'erreur le chiffre de la ligne.

Exemples:

Erreur	Numéro	Explication
No du transitaire / IDE faux	1002	pas de chiffre de la ligne avant le no de l'erreur → celle-ci se trouve dans les données d'en-tête.
Le no de déclaration douane de la 3 ^{ème} position de détail a déjà été déclaré pour le transit	31048	l'erreur 1048 se trouve sur la 3 ^{ème} position détail

L'opérateur douanier peut lors de la réception d'un refus technique réagir de la manière suivante:

- soit corriger l'erreur et retransmettre avec le même no de déclaration transitaire
- soit corriger l'erreur et retransmettre avec un nouveau no de déclaration transitaire

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 6 von 40	

10 Mise en page:

10.1 Observations générales

10.1.1 Critères d'impression

Spécification pour toutes les listes:

Format, présentation

- A4 portrait, 12 X 8 ^{3/10} Zoll
- simple
- papier à rayures (blanc/gris clair) gris clair ou blanc
- sans pré-impression

Description

- Identique au modèle et à la description (voir les chiffres ci-après)
- Espace horizontal entre les caractères : 1/10 Zoll
- Interligne: 1/6 Zoll
- Indiquer les désignations de champs, même s'ils sont vides

Police

- Désignation des champs: en majuscules et caractères gras
- Données: en majuscules ou en minuscules

Imprimante

- peut avoir lieu sur des imprimantes Matrix ou laser

10.1.2 Généralités

Les impressions du transit international ont servi de base pour les impressions du transit national.

Les impressions contiennent tous les champs nécessaires pour le transit national.

10.1.3 Lisibilité

Dans les illustrations suivantes les appellations et les numérotations ont été marquées :

- en rouge pour les nouveaux champs ou les champs qui ont été modifiés
- en bleu pour les champs qui ont été déplacés
- en noir pour les champs déjà existants du transit international.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD		Seite 7 von 40

10.2 « Annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ» (IEA / CH801A) ouverture à l'intérieur

10.2.1 Généralités

A partir de l'annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ « ouverture à l'intérieur » La mise en page de l'impression doit correspondre aux prescriptions suivantes .

Si les annonces d'exportation / T-CH Annonce de départ doivent être présentées au bureau de douane sous forme écrite l'opérateur douanier est responsable de la qualité de l'impression, selon les critères suivantes.

En-têtes et pieds de page

- Les lignes 1 à 3 représentent les données d'en-tête et apparaissent sur chaque page.
- Les lignes 4 à 23 représentent les données d'en-tête qui n'apparaissent que sur la première page.
- Les lignes 44 à 46 représentent les données de pied de page et apparaissent sur chaque page.

Saut de page

- Les divers groupes de données (désignation de la marchandise, emballage, documents précédents, documents, remarques, etc.) peuvent être séparés par un saut de page, à condition que le titre du groupe de données soit répété.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD		Seite 8 von 40

10.2.1.2 Légende de la procédure du transit national

No	Rubriques	Composition / signification	Remarques
1b	T-CH ANNONCE DE DEPART	Titre pour la procédure du transit national	Impression obligatoire
34	CODE A BARRES	No de déclaration douane sous la forme d'un code à barres 128 (Correspond au no déclaration douane de l'annonce d'exportation (no d'enregistrement))	Impression obligatoire
35	T-CH	Transit national selon répertoire des codes	Impression obligatoire
36	T-CH-spec	Transit national « ouverture à la frontière » selon répertoire des codes	Imprimer la coche/la croix uniquement si le Code T-CH spec = 1 (impression obligatoire de la désignation du champ)
37	ANNEXES GARANTIE DE L'IDENTITÉ	Annexes garantie de l'identité selon répertoire des codes	Imprimer la coche/la croix uniquement si le Code pour annexe garantie de l'identité = 1 (impression obligatoire de la désignation du champ)
59	VALEUR STATISTIQUE	Valeur statistique en CHF	Imprimer uniquement si le champs de donnée est utilisé (impression obligatoire de la désignation du champ)

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 10 von 40	

10.2.1.3 Légende de la procédure du transit international

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
1a	ANNONCE D'EXPORTATION	Titre	Impression obligatoire
2	NO	Correspond au no déclaration douane de l'annonce d'exportation (no d'enregistrement)	Impression obligatoire
3	PRE-ANNONCE	Pré-annonce selon répertoire des codes „Flag“	N'imprimer qu'en cas de pré-annonce (Code 1)
4	NCTS	Code NCTS selon répertoire des codes	Imprimer uniquement si le code NCTS = 1
5	EXPEDITEUR	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : TIN / IDE 2. ligne: Nom 3. ligne: Adresse 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
6	PAYS E:	Pays d'exportation ISO-Alpha selon répertoire des codes	Impression obligatoire
7	STATUT T	Statut du transit selon répertoire des codes	Impression obligatoire
8	PAYS D:	Pays de destination ISO-Alpha selon répertoire des codes	Impression obligatoire
9	TRANSITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne: numéro de transitaire / IDE 2. ligne: nom du transitaire 3. ligne: adresse du transitaire 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
10	NO DECL.	No déclaration transitaire	Impression obligatoire
11	REFERENCE	No dossier transitaire	Impression obligatoire
12	DECLARANT	<ul style="list-style-type: none"> No du déclarant Nom du déclarant 	Impression obligatoire
13	EMPL. MARCH.		Impression obligatoire
14	DESIGNATION MARCHANDISE	Désignation de la marchandise sous forme de texte	Impression obligatoire
15	CD	Code de dédouanement selon répertoire des codes	Impression obligatoire
16	CGD	Code de genre de dédouanement selon répertoire des codes	Impression obligatoire
17	CP	Code de permis selon répertoire des codes	Impression obligatoire
18	NO TARIF	No de marchandise (no de tarif)	Impression obligatoire
19	CMS	Code de marchandise sensible selon répertoire des codes	Impression obligatoire
20	QUANTITE	Quantité sensible (quantité de marchandise sensible)	Impression obligatoire
21	MASSE EFFECTIVE	Masse effective en kilos, grammes	Impression obligatoire
22	MASSE BRUTE	Masse brute en kilos, grammes	Impression obligatoire
23	EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de colis, nombre de pièces Marques (numéro) des colis Genre d'emballage sous forme de texte selon répertoire des codes „codes d'emballages“ 	Impression obligatoire
24	DOCUMENTS PRECEDENTS	<ul style="list-style-type: none"> Statut T du document précédent Marque (numéro) du doc. précédent Données supplémentaires 	Imprimer uniquement si les champs de données sont utilisés
25	DOCUMENTS	<ul style="list-style-type: none"> Désignation des documents sous forme de texte selon répertoire des codes « codes des documents » Marque (numéro) du document Données supplémentaires 	Imprimer uniquement si les champs de données sont utilisés

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 11 von 40	

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
26	REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> Remarques sous forme de texte Codes de remarques particulières Code de texte des « Codes de remarques particulières » Code de pays ou „UE“ 	Imprimer uniquement si les champs de données sont utilisés
27	BD DE DEDOUANEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Numéro d'office du bureau de douane de dédouanement Désignation du bureau (nom) 	Impression obligatoire
28	DATE D'ACCEPTATION	<ul style="list-style-type: none"> Date et heure d'acceptation par le système de l'AFD (jour/mois/année/heure/minute) 	Impression obligatoire
29	PAGE 999 de 999	<ul style="list-style-type: none"> Numéro de la page active Nombre de pages total de l'annonce d'exportation correspondante 	Impression obligatoire
30	DECL. CORRECTION	Déclaration de correction	<p>Lors de la première transmission (code de correction = "0") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> PPREMIERE TRANSMISSION <p>Exemple: PREMIERE TRANSMISSION</p> <p>Lors de déclarations de correction (code de correction = "1" – "9") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> Code de correction (chiffre) DECL. CORRECTION <p>Exemple: 1. DECL. CORRECTION</p>
31		Texte codé du code Ea selon répertoire des codes	Impression obligatoire
32	DESTINATAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : TIN / IDE 2. ligne: Nom 3. ligne: Adresse 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
33	Données de sécurité	Données de sécurité: Si Flag activé : données de sécurité disponibles dans le système)	Impression obligatoire

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 12 von 40	

10.3 « Annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ spec » (IEA / CH801A) ouverture à la frontière

10.3.1 Généralités

A partir de l'annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ « ouverture à la frontière » La mise en page de l'impression doit correspondre aux prescriptions suivantes .

Si les annonces d'exportation / T-CH Annonce de départ doivent être présentées au bureau de douane sous forme écrite l'opérateur douanier est responsable de la qualité l'impression, selon les critères suivants.

En-têtes et pieds de page

- Les lignes 1 à 3 représentent les données d'en-tête et apparaissent sur chaque page.
- Les lignes 4 à 40 représentent les données d'en-tête qui n'apparaissent que sur la première page.
- Les lignes 41 à 43 représentent les données de pied de page et apparaissent sur chaque page.

Saut de page

- Les divers groupes de données (désignation de la marchandise, emballage, documents précédents, documents, remarques, etc.) peuvent être séparés par un saut de page, mais le titre du groupe de données doit être répété.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD		Seite 13 von 40

10.3.1.2 Légende de la procédure du transit national

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
1b	T-CH ANNONCE DE DEPART	Titre de la procédure du transit national	Impression obligatoire
34	CODE A BARRES	No de déclaration douane sous la forme d'un code à barres 128 (Correspond au no déclaration douane de l'annonce d'exportation (no d'enregistrement))	Impression obligatoire
35	T-CH	Transit national selon répertoire des codes	Impression obligatoire
36	T-CH-spec	Transit national « ouverture à la frontière » selon répertoire des codes	Imprimer la coche/la croix uniquement si le Code pour annexe garantie de l'identité = 1 (impression obligatoire de la désignation du champ)
37	CODE POUR ANNEXES GARANTIE DE L'IDENTITÉ	Annexes garantie de l'identité selon répertoire des codes	Imprimer la coche/la croix uniquement si le Code pour annexe garantie de l'identité = 1 (impression obligatoire de la désignation du champ)
38	DÉLAI JUSQU'AU	<ul style="list-style-type: none"> Validité du document d'accompagnement du transit national (jour/mois/année) 	Impression obligatoire
39	POSITIONS	Nombre total de positions de l'annonce d'exportation / annonce T-CH	Impression obligatoire
40	TOTAL COLIS	Nombre total de colis de l' annonce d'exportation / annonce T-CH	Impression obligatoire
41	POIDS BRUT TOTAL	Poids brut total de l' annonce d'exportation / annonce T-CH	Impression obligatoire
42	VALEUR TOTALE	Valeur total de l' annonce d'exportation / annonce T-CH	Impression obligatoire
43	NUMÉRO DA	Numéro du destinataire agréé	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
44	CT	Mode de transport selon répertoire des codes	Impression obligatoire
45	PAYS	Nationalité du moyen de transport ; ISO-Alpha selon répertoire des codes	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
46	EN CONTENEUR	En conteneur selon répertoire des codes	Impression obligatoire
47	IMMATR	Identité du moyen de transport sous forme de texte	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
48	PO	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : Numéro du principal obligé 2. ligne :Nom du principal obligé 	Impression obligatoire
49	CODE MONNAIE	Code Monnaie selon répertoire des codes	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
50	DOCUMENT PRECEDENT	Document précédent sous forme de texte	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 16 von 40	

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
51	BUREAU DE DESTINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro d'office du bureau de douane de destination • Désignation du bureau (nom) 	Impression obligatoire
52	NUMÉRO DE CONTENEUR	Numéro conteneur sous forme de texte	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
53	GARANTIES	Numéro GRN	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
54	NUMERO PCD	Numéro du compte PCD	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
55	SCELLEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des scellements douaniers • Marque (Nombre) des scellements douanier 	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
56	EXPÉDITEUR	<ul style="list-style-type: none"> • 1. ligne : TIN / IDE • 2. ligne: Nom • 3. ligne: Adresse • 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Imprimer uniquement si existant
57	DESTINATAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • 1. ligne : TIN / IDE • 2. ligne: Nom • 3. ligne: Adresse • 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Imprimer uniquement si existant
58	QUANTITE STATISTIQUE SUPPLEMENTAIRE	Quantité statistique supplémentaire en pièces, litres, mètres, etc.	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)
59	VALEUR STATISTIQUE	Valeur statistique en CHF	Imprimer uniquement si existant (impression obligatoire de la désignation du champ)

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 17 von 40	

10.3.1.3 Légende de la procédure du transit international

Nr.	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
1a	ANNONCE D'EXPORTATION	Titre	Impression obligatoire
2	NO	Correspond au no déclaration douane de l'annonce d'exportation (no d'enregistrement)	Impression obligatoire
3	PRE-ANNONCE	Pré-annonce selon répertoire des codes „Flag“	N'imprimer qu'en cas de pré-annonce (Code 1)
4	NCTS	Code NCTS selon répertoire des codes	N'imprimer que si le code NCTS = 1
5	EXPEDITEUR	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : TIN / IDE 2. ligne: Nom 3. ligne: Adresse 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
6	PAYS E:	Pays d'exportation ISO-Alpha selon répertoire des codes	Impression obligatoire
7	STATUT T	Statut du transit selon répertoire des codes	Impression obligatoire
8	PAYS D:	Pays de destination ISO-Alpha selon répertoire des codes	Impression obligatoire
9	TRANSITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne: numéro de transitaire / IDE 2. ligne: nom du transitaire 3. ligne: adresse du transitaire 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
10	NO DECL.	No déclaration transitaire	Impression obligatoire
11	REFERENCE	No dossier transitaire	Impression obligatoire
12	DERCLARANT	<ul style="list-style-type: none"> No du déclarant Nom du déclarant 	Impression obligatoire
13	EMPL. MARCH.		Impression obligatoire
14	DESIGNATION MARCHANDISE	Désignation de la marchandise sous forme de texte	Impression obligatoire
15	CD	Code de dédouanement selon répertoire des codes	Impression obligatoire
16	CGD	Code de genre de dédouanement selon répertoire des codes	Impression obligatoire
17	CP	Code de permis selon répertoire des codes	Impression obligatoire
18	NO TARIF	No de marchandise (no de tarif)	Impression obligatoire
19	CMS	Code de marchandise sensible selon répertoire des codes	Impression obligatoire
20	QUANTITE	Quantité sensible (quantité de marchandise sensible)	Impression obligatoire
21	MASSE EFFECTIVE	Masse effective en kilos, grammes	Impression obligatoire
22	MASSE BRUTE	Masse brute en kilos, grammes	Impression obligatoire
23	EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de colis, nombre de pièces Marques (numéro) des colis Genre d'emballage sous forme de texte selon répertoire des codes „codes d'emballages“ 	Impression obligatoire
24	DOCUMENTS PRECEDENTS	<ul style="list-style-type: none"> Statut T du document précédent Marque (numéro) du doc. précédent Données supplémentaires 	N'imprimer que si les champs de données sont utilisés
25	DOCUMENTS	<ul style="list-style-type: none"> Désignation des documents sous forme de texte selon répertoire des codes « codes des documents » Marque (numéro) du document Données supplémentaires 	N'imprimer que si les champs de données sont utilisés

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 18 von 40	

Nr.	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
26	REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> Remarques sous forme de texte Codes de remarques particulières Code de texte des « Codes de remarques particulières » Code de pays ou „UE“ 	N'imprimer que si les champs de données sont utilisés
27	BD DE DEDOUANEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Numéro d'office du bureau de douane de dédouanement Désignation du bureau (nom) 	Impression obligatoire
28	DATE D'ACCEPTATION	<ul style="list-style-type: none"> Date et heure d'acceptation par le système de l'AFD (jour/mois/année/heure/minute) 	Impression obligatoire
29	PAGE 999 de 999	<ul style="list-style-type: none"> Numéro de la page active Nombre de pages total de l'annonce d'exportation correspondante 	Impression obligatoire
30	DECL. CORRECTION	Déclaration de correction	<p>Lors de la première transmission (code de correction = "0") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> PPREMIERE TRANSMISSION <p>Exemple: PREMIERE TRANSMISSION</p> <p>Lors de déclarations de correction (code de correction = "1" – "9") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> Code de correction (chiffre) DECL. CORRECTION <p>Exemple: 1. DECL. CORRECTION</p>
31		Texte codé du code Ea selon répertoire des codes	Impression obligatoire
32	DESTINATAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : TIN / IDE 2. ligne: Nom 3. ligne: Adresse 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
33	Données de sécurité	Données de sécurité: Si Flag activé : données de sécurité disponibles dans le système)	Impression obligatoire

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 19 von 40	

10.4 Déclaration en douane d'exportation (IEF / CH802A) et du Bulletin de délivrance

10.4.1 Généralités

La mise en page de l'impression doit correspondre aux prescriptions suivantes .

En-têtes et pieds de page

- Les lignes 1 à 3 représentent les données d'en-tête et apparaissent sur chaque page.
- Les lignes 4 à 23 représentent les données d'en-tête qui n'apparaissent que sur la première page.
- Les lignes 52 à 54 représentent les données de pied de page et apparaissent sur chaque page.

Saut de page

- Les divers groupes de données (désignation de la marchandise, emballage, documents précédents, documents, remarques, etc.) peuvent être séparés par un saut de page, à condition que le titre du groupe de données soit répété.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD		Seite 20 von 40

10.4.2 Généralités « Bulletin de délivrance »

Impression uniquement par le non - Ea. Format, présentation, description, police et sauts de page identique à la liste d'exportation.

En-tête et pied de page

- Les lignes 1 et 2 sont des données d'en-tête et apparaissent sur chaque page
- Les lignes 3 à 12 sont des données principales et n'apparaissent que sur la première page
- La ligne 22 est une ligne de pied de page et n'apparaît que sur la dernière page
- la ligne 23 apparaît sur toutes les pages

10.4.2.1 Mise en page « Bulletin de délivrance »

1.	BULLETIN DE DELIVRANCE - EXPORT	(1a)	XXXXXXXX	(41)		JJ.MM.AAAA	(42)
2.	BD DEDOUANEMENT	XXXXXXXX	XX	(38)			
3.						Données de sécurité <input checked="" type="checkbox"/>	(47)
4.	TRANSITAIRE	XXXXXXXXXXXX	(14)				
5.		XX			IMMATR	XX	(12)
6.		XX			NO. CONTENEUR	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	(18)
7.		XX XXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					
8.	DECLARANT	(16)					
9.		XXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					
10.	REFERENCE	(15)					
11.		XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX					
12.							
13.	EMBALLAGE	(33)			MASSE BRUTE	(31)	NO XXXXXXXXXXXX (3)
14.		XXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			XXXXXXXXX.XXX		XXXXXXXXX (1b)
15.		XX					
16.							
17.	POS XXX	DESIGNATION DE LA MARCHANDISE	(20)				
18.		XX					
19.		XX					
20.							
21.							
22.	TOTAL COLIS:	XXXXX	(43)	MASSE BRUTE TOTALE:	XXXXXXXXX.XXX	(7)	
23.							PAGE 999 de 999 (40)

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 22 von 40	

10.4.2.2 Légende de la liste d'exportation et du bulletin de délivrance

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
1a	DÉCLARATION EN DOUANE D'EXPORTATION ou BULLETIN DE DELIVRANCE EXPORT	Titre	Impression obligatoire
1b		Résultat de la sélection sous forme de texte selon répertoire des codes	Impression obligatoire
2	DÉCL. DE CORRECTION 9	Déclaration de correction	<p>Lors de la première transmission (code de correction = "0") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> • PPREMIERE TRANSMISSION <p>Exemple: PREMIERE TRANSMISSION</p> <p>Lors de déclarations de correction (code de correction = "1" – "9") imprimer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code de correction (chiffre) • DECL. CORRECTION <p>Exemple: 1. DECL. CORRECTION</p>
3	NO	Correspond au no déclaration douane de la déclaration d'exportation (no du certificat douanier)	Impression obligatoire
4		Code de statut selon répertoire des codes (imprimer la désignation du code)	Impression obligatoire
5		Imprimer le texte „NCTS“	Imprimer uniquement si le code NCTS = 1
6	EXPÉDITEUR	<ul style="list-style-type: none"> • 1. ligne : TIN / IDE • 2. ligne: Nom • 3. ligne: Adresse • 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
7	MASSE BRUTE TOTALE	<p>Sur déclaration d'exportation</p> <p>Sur bulletin de délivrance : masse brute totale de tous les certificats douaniers concernés</p>	<p>Impression obligatoire</p> <p>Impression obligatoire</p>
8	PAYS D	Pays de destination selon code ISO-Alpha du répertoire des codes	Impression obligatoire
9			
10	MODE DE TRANSPORT	Mode de transport selon répertoire des codes et code de justification du mode de transport sous forme de *	<p>Impression obligatoire.</p> <p>Etoile du code de justification uniquement si valeur = 1</p>
11		Imprimer le texte „CONTENEUR“	Imprimer uniquement si Flag= 1
12	IDENTIFICATION	Identification du moyen de transport	Imprimer uniquement si existant
13	NUMÉRO DE TVA	Numéro de TVA / IDE + impression « TVA »	Imprimer uniquement si existant

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD		Seite 23 von 40

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
14	TRANSITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne: numéro de transitaire / IDE et numéro de déclaration transitaire 2. ligne: nom du transitaire 3. ligne: adresse du transitaire 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
15	RÉFÉRENCE	Numéro du dossier du transitaire	Imprimer uniquement si existant
16	DÉCLARANT	<ul style="list-style-type: none"> numéro du déclarant nom du déclarant 	Impression obligatoire
17	EMPL.MARCHANDISE	Emplacement marchandise autorisé	Imprimer uniquement si existant
18	NO CONTENEUR	No du conteneur ; 99 possibilités	Imprimer uniquement si existant
19	DOC. PRÉCÉDENTS	No du document précédent ; 9 possibilités	Imprimer uniquement si existant
20	POS	Numéro de la position, de portée légale ; 999 possibilités	Impression obligatoire
	DÉSIGNATION DE LA MARCHANDISE	Désignation de la marchandise sous forme de texte	Impression obligatoire
21	MC	Code de marchandises commerciales selon répertoire des codes	Impression obligatoire
22	CD	Code de dédouanement selon répertoire des codes	Impression obligatoire
23	CAP	Code d'assujettissement au permis selon répertoire des codes	Impression obligatoire
24	CAL	Code d'assujettissement aux LOAD selon répertoire des codes	Impression obligatoire
25	NO TARIF	Numéro des marchandises (numéro de tarif)	Impression obligatoire
26	CLÉ	Clé	Imprimer uniquement si existant
27	CMS	Code de marchandises sensibles selon répertoire des codes (Imprimer le code) ; 9 possibilités	Imprimer uniquement si existant
28	QUANT.	Quantité sensible (quantité de marchandises sensibles) ; 9 possibilités	Imprimer uniquement si existant
29	QUANT.SUPPL.	Quantité supplémentaire et code de justification de quantité supplémentaire sous forme de *	Imprimer uniquement si existant Imprimer uniquement si = 1
30	MASSE EFFECT.	Masse effective en kilos, grammes et code de justification pour masse effective sous forme de *	Impression obligatoire Imprimer uniquement si = 1
31	MASSE BRUTE	Masse effective en kilos, grammes	Impression obligatoire
32	VALEUR	Valeur statistique en frs. Et code de justification de la valeur sous forme de *	Impression obligatoire Imprimer uniquement si = 1
33	EMBALLAGE	Ligne 1: nombre de colis ou nombre de pièces et genre d'emballage sous forme de texte selon répertoire des „codes d'emballages“ Ligne 2: Marques (numéros) des colis 99 possibilités	Impression obligatoire

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 24 von 40	

No	Rubriques	Division Composition / signification	Remarques
34a	PERMIS	<ul style="list-style-type: none"> Type de permis (code et texte) Office émetteur des permis (code et texte) Numéro de permis Date du permis ; format JJ.MM.AAAA Remarques de permis 9 possibilités 	Imprimer uniquement si existant
35b	DÉTAILS DU PERMIS	<ul style="list-style-type: none"> Détail du permis « désignation clé » (Key) Détail du permis « Valeur » (Value) 99 possibilités 	Imprimer uniquement si existant
35	CGLO	<ul style="list-style-type: none"> Code de genre de LOAD (imprimer le code) 9 possibilités 	Imprimer uniquement si existant
36	DOCUMENTS	<ul style="list-style-type: none"> „Code de genre de document" selon répertoire des codes Marque (numéro) du document Données supplémentaires 99 possibilités 	Imprimer uniquement si existant
37	REMARQUES	<ul style="list-style-type: none"> Remarques sous forme de texte 99 possibilités 	Imprimer uniquement si existant
38	BD DE DÉDOUANEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Numéro du bureau de douane de dédouanement Désignation du bureau (nom) 	Impression obligatoire
39	DATE D'ACCEPTATION	<ul style="list-style-type: none"> Date/heure d'acceptation par le système de l'AFD (Jour/mois/année/heure/minute) 	Impression obligatoire
40	Page 999 de 999	<ul style="list-style-type: none"> Numéro de la page actuelle Nombre total de pages de la déclaration d'exportation correspondante 	Impression obligatoire
41		Uniquement sur le bulletin de délivrance	Imprimer „REVISION“ uniquement si le code de révision d'au moins un certificat douanier du bulletin de délivrance = 1 (avec contrôle matériel)
42		Date du bulletin de délivrance	Impression obligatoire
43	TOTAL COLIS	Sur le bulletin de délivrance: total des colis de toutes les certificats douaniers concernés	Impression obligatoire
44		Texte codé du code Ea selon répertoire des codes	Impression obligatoire
45	LIEU DU CHARGEMENT RAJOUTE	Nom et adresse	Impression obligatoire
46	DESTINATAIRE	<ul style="list-style-type: none"> 1. ligne : TIN / IDE 2. ligne: Nom 3. ligne: Adresse 4. ligne: pays, NPA et lieu 	Impression obligatoire
47	Données de sécurité	Données de sécurité : Si Flag activé : données de sécurité disponibles dans le système)	Impression obligatoire
48	Monnaie de facturation	Liste d'exportation Déclaration de correction 1 - 9 Facturation: Imprimer le texte	Impression obligatoire Facturation: Imprimer le texte: CHF EUR USD Autres monnaies UE Autres
49	CODE A BARRES	No de déclaration douane sous la forme d'un	Impression obligatoire

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 25 von 40	

10.6.1.2 Description des lignes

Lignes	Description
1 - 4	Données d'en-tête. Doivent être imprimées sur toutes les pages.
5 –25	Impression obligatoire sur la 1 ^{ère} page
26-31	Sont à imprimer seulement si des données sont à disposition
32-38	Doivent être toujours imprimées
39-40	Sont à imprimer seulement si des données sont à disposition.
41	Doivent être toujours imprimées.
42-68	Sont à imprimer seulement si des données sont à disposition
69	A imprimer sur toutes les pages.

10.6.1.3 Légende

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
1	CODE A BARRE	No de déclaration douane sous la forme d'un code à barres 128	seulement si à dispo. (l'opérateur douanier a déjà reçu le CH805C)	Code 128
2	ANNONCE D'ARRIVEE – DECLARATION	Texte fixe	Toujours	gras
2	NO	Texte fixe	Toujours	gras
2	XXX	No de déclaration douane depuis le CH805C	seulement si à dispo. (l'opérateur douanier a déjà reçu le CH805C)	normal
3	CODED'ANNONCEX XXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXX	Texte du code selon le répertoire des codes	Toujours	gras
3	CODECORRECTIO N	Texte du code selon le répertoire des codes	Toujours	Gras
4	ligne vide		Toujours	
5	BD DE DEDOUANEMENT	Texte fixe	Toujours	gras
5	XXX	No du BD de destination effectif selon le CH805A et texte du code selon le répertoire des codes	Toujours	normal
6	DATE D'ACCEPTATION	Texte fixe	Toujours	gras
6	JJ.MM.AAAA / HH.MM	Date et heure d'acceptation selon le CH805C	seulement si à dispo. (l'opérateur douanier a déjà reçu le CH805C)	normal
7	ligne vide		Toujours	
8	TRANSITAIRE	Texte fixe	Toujours	gras
8	XXX	Numéro selon le message CH805A et le nom correspondant	Toujours	normal

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 29 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
9	DECLARANT	Texte fixe	Toujours	gras
9	XXX	Numéro selon le message CH805A et le nom correspondant	Toujours	normal
10	NO DECL. TRANS.	Texte fixe	Toujours	gras
10	XXX	No du transitaire selon le message CH805A	Toujours	normal
11	DOSSIER	Texte fixe	Toujours	gras
11	XXX	Numéro selon le message CH805A	Seulement si à dispo.	normal
12	ligne vide		Toujours	
13	Da	Texte fixe	Toujours	gras
13	XXX	TIN-Numéro selon le message CH805A et le nom correspondant	Toujours	normal
14	NO ANNONCE Da	Texte fixe	Toujours	gras
14	XXX	Numéro selon le message CH805A	Seulement si à dispo.	normal
15	EMPLACEMENT MARCH	Texte fixe	Toujours	gras
15	XXX	Vient du message CH805A	Seulement si à dispo.	normal
16	DATE ET HEURE D'ARRIVEE PREVUE	Texte fixe	Toujours	gras
16	JJ.MM.AAAA / HH.MM	Vient du message CH805A Format à respecter	Seulement si à dispo.	normal
17	ligne vide		Toujours	
18	IDENTIFICATION DU MOYEN DE TRANSPORT	Texte fixe	Toujours	gras
18	PAYS	Texte fixe	Toujours	gras
19	XXX	Vient du message CH805A	Toujours	normal
19	XXX	Vient du message CH805A	Toujours	normal
20	ligne vide		Toujours	
21	SCELLEMENTS DOUANIERS PRESENTS	Texte fixe	Toujours	gras
21	XXX	Texte du code transmis (selon CH805A) selon le répertoire des codes	Seulement si à dispo.	normal
21	SCELLEMENTS e.O.	Texte fixe	Toujours	gras
21	XXX	Texte du code transmis (selon CH805A) selon le répertoire des codes	Seulement si à dispo.	normal
22	ligne vide		Toujours	
23	SCELLEMENTS DOUANIERS SI AUTRES QUE NCTS	Texte fixe	Toujours	gras
23	QUANTITE	Texte fixe	Toujours	gras
23	XXX	Vient du message CH805A	Seulement si à dispo.	normal
24	MARQUE	Texte fixe	Toujours	gras
24	XXX	Vient du message CH805A	Seulement si à dispo.	normal

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 30 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
25	ligne vide		Toujours	
26	REMARQUES DU TRANSITAIRE	Texte fixe	Seulement si à dispo.	gras
27	XXX	Vient du message CH805A. Jusqu'à concurrence de 350 car.	Seulement si à dispo.	normal
28	ligne vide		Seulement si il y a des remarques	
29	REMARQUES DE LA DOUANE	Texte fixe	Seulement si à dispo.	gras
30	XXX	Vient du message CH805C. Jusqu'à concurrence de 350 car.	Seulement si à dispo.	normal
31	ligne vide		Seulement si il y a des remarques	
32	NO DE LA POSITION	Texte fixe	Toujours	gras
32	XXX	Valeur de l'attribut « Numéro de la position » du message CH805A	Toujours	normal
32	EDO	Texte fixe	Toujours	gras
32	XXX	Texte du code transmis (selon CH805A, attribut EDO) selon le répertoire des codes	Seulement si à dispo.	normal
33	DOCUMENT DE TRANSIT	Texte fixe	Toujours	gras
33	XXX	Texte du code transmis (selon CH805A, attribut Genre du document de transit) selon le répertoire des codes	Toujours	normal
33	NUMERO	Texte fixe	Toujours	gras
33	XXX	Valeur de l'attribut « Numéro du document de transit » du message CH805A	Toujours	normal
34	DONNEES SUPPL	Texte fixe	Toujours	gras
34	XXX	Valeur de l'attribut „ CH805A _DETAIL_ „ Numéro du Dossier du transitaire	Seulement si à dispo.	normal
35	BD DE DEPART	Texte fixe	Toujours	gras
35	XXX	Valeur de l'attribut « Bureau de douane de départ » du message CH805A et valeur du code selon répertoire des codes (bureaux des douanes ou pays) Si genre de document de transit = 10 - ET si les données de l'AAR sont disponibles --ALORS BD DE DEPART de l'AAR - ET si les données de l'AAR ne sont pas disponibles -- ALORS vide Si genre de document de transit <> 10 ALORS : imprimer valeur de l'attribut «Bureau de douane de départ» du message CH805A	Seulement si à dispo.	normal

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 31 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
36	ligne vide		Toujours	
37	MASSE BRUTE TOTALE	Texte fixe	Toujours	gras
37	XXX	<p>SI genre de document de transit = 10 (NCTS) ET si les données de l'AAR sont disponibles ALORS imprimer valeur de l'attribut « Masse brute » du message CH805C ET si les données de l'AAR ne sont pas disponibles ALORS laisser vide</p> <p>SI genre de document de transit <> 10 ALORS imprimer la valeur de l'attribut « Masse brute totale » du message CH805A</p>	Seulement si à dispo.	normal
37	NOMBRE D'EMBALLAGE	Texte fixe	Toujours	gras
37	XXX	<p>SI genre de document de transit = 10 (NCTS) ET si les données de l'AAR sont disponibles ALORS imprimer le «Nombre d'emballages» du message CH805C ET si les données de l'AAR ne sont pas disponibles ALORS laisser vide</p> <p>SI genre de document de transit <> 10 ALORS imprimer la valeur de l'attribut «Nombre d'emballages» du message CH805A</p>	Seulement si à dispo.	normal
38	ligne vide		Toujours	
39	DESIGNATION DE LA MARCHANDISE	Texte fixe	Seulement si genre de document de transit <> 10	gras
40	XXX	Valeur de l'attribut « Description de la marchandise » du message CH805A	Seulement si à dispo.	gras
41	ligne vide		Toujours	
42	NO QUITTANCE D'IMPORTATION	Texte fixe	Seulement si à dispo	gras
43	XXX	Valeurs de l'attribut « Numéro» (groupe QUITTANCES DOUANE A L'IMPORTATION) du message CH805A	Seulement si à dispo	normal
44	ligne vide		seulement si la ligne 42 est présente	
45	EVENEMENT PENDANT LE TRANSPORT	Texte fixe	Seulement si des événements sont présents	gras
46	PAYS ET LIEU DE L'EVENEMENT	Texte fixe	Seulement si des événements sont présents	gras

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 32 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
47	XXX XXX	Valeurs des attributs « pays » et « lieu » (groupe EVENEMENTS PENDANT LE TRANSPORT) du message CH805A	Seulement si des événements sont présents	normal
47	DEJA SAISI DANS LE NCTS	Texte fixe	Seulement si des événements sont présents	gras
47	XXX	Texte du code transmis (selon CH805A) selon le répertoire des codes	Seulement si des événements sont présents	normal
48	ligne vide		Seulement si des événements sont présents.	
49	INCIDENT	Texte fixe	Seulement si des incidents sont présents	gras
50	XXX	Valeur de l'attribut « Indications sur l'incident » du message CH805A. Jusqu'à concurrence de 350 car.	Seulement si des incidents sont présents	normal
51	DATE	Texte fixe	Seulement si des incidents sont présents	gras
51	JJ.MM.AAAA	Valeur de l'attribut « Date » du groupe Incidents du message CH805A selon layout (Format à respecter)	Seulement si des incidents sont présents	normal
51	PAYS	Texte fixe	Seulement si des incidents sont présents	gras
51	XXX	Valeur de l'attribut « Pays de la certification » du groupe Incidents du message CH805A	Seulement si des incidents sont présents	normal
52	LIEU	Texte fixe	Seulement si des incidents sont présents	gras
52	XXX	Valeur de l'attribut «Lieu de la certification» du groupe Incidents du message CH805A	Seulement si des incidents sont présents	normal
53	SERVICE ADMINISTRATIF	Texte fixe	Seulement si des incidents sont présents	gras
53	XXX	Valeur de l'attribut «Service administratif certifiant l'incident» du groupe Incidents du message CH805A	Seulement si des incidents sont présents	normal
54	ligne vide		Seulement si des incidents sont présents	
55	TRANSBORDEMENT	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
56	NOUVEAU MOYEN DE TRANSPORT	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
56	PAYS	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
57	XXX	Sous « nouveau moyen de transport » : Valeur de l'attribut « Identification du nouveau moyen de transport » du message CH805A	Seulement si il y a un transbordement	normal
57	XXX	Sous « pays » : Valeur de l'attribut « Pays du nouveau moyen de transport » du message CH805A	Seulement si il y a un transbordement	normal

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 33 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
58	NOUVEAU CONTAINER	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
59	XXX	Valeurs de l'attribut « Numéro » du groupe NOUVEAUX CONTAINERS du message CH805A Les valeurs séparées par une virgule et un espace peuvent être reportées sur plusieurs lignes.	Seulement si il y a un transbordement	normal
60	DATE	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
60	JJ.MM.AAAA	Valeur de l'attribut « Date » du groupe TRANSBORDEMENT du message CH805A selon layout (Format à respecter)	Seulement si il y a un transbordement	normal
60	PAYS	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
60	XXX	Valeur de l'attribut « Pays de la certification » du groupe TRANSBORDEMENT du message CH805A	Seulement si il y a un transbordement	normal
61	LIEU	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
61	XXX	Valeur de l'attribut « Lieu de la certification » du groupe TRANSBORDEMENT du message CH805A	Seulement si il y a un transbordement	normal
62	SERVICE ADMINISTRATIF	Texte fixe	Seulement si il y a un transbordement	gras
62	XXX	Valeur de l'attribut « Service administratif certifiant l'incident » du groupe TRANSBORDEMENT du message CH805A	Seulement si il y a un transbordement	normal
63	ligne vide		Seulement si il y a un transbordement.	
64	NOUVEAU SCELLEMENT	Texte fixe	Seulement si à dispo.	gras
65	QUANTITE	Texte fixe	Seulement si à dispo.	gras
65	XXX	Valeur de l'attribut « Quantité » du groupe NOUVEAUX SCELLEMENTS du message CH805A	Seulement si à dispo.	normal
66	MARQUE	Texte fixe	Seulement si à dispo.	gras
67	XXX, XXX	Valeur de l'attribut « Marque » du groupe IDENTIFICATION DES NOUVEAUX SCELLEMENTS DOUANIERS du message CH805A Les valeurs séparées par une virgule et un espace peuvent être reportées sur plusieurs lignes	Seulement si à dispo.	normal
68	ligne vide		Seulement si de nouveaux scellements sont présents	

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 34 von 40	

Ligne	Quoi	Description	Imprimer	Ecriture
69	PAGE	Texte fixe	Toujours	gras
69	XXX	Page actuelle	Toujours	normal
69	de	Texte fixe	Toujours	gras
69	XXXXX	Nombre de pages	Toujours	normal

11 Code arres

11.1 Code arres « annonce d'exportation / T-CH Annonce de départ » (IEA/CH801A)

Le standard du code barres est impérativement le **Code 128** (et non EAN 128!) décrit ci-dessous, avec la **police de caractères B**.

L'installation de Barcode-Fonts sur le système de l'opérateur douanier n'est pas nécessaire. La lecture du code à barres avec un lecteur de codes à barres est l'affaire de l'opérateur douanier.

Spécifications	
Type	Code 128
Lettre	Lettre B
chiffre de contrôle du no d'enregistrement (IEA)	Selon Code 128
Norme	SNV und DIN EN799
Dimensions	
Largeur totale du code à barre	40 - 60 mm
Hauteur du code à barre	10 - 20 mm
Structure	
pour le no d'enregistrement (IEA)	Signe de début selon Code 128 + 10 signes (numériques) + chiffre de contrôle selon Code 128 + signe d'arrêt selon Code 128
Exigences techniques	
Impression	couleur noire mate
Tolérance	si possible appliqué uniformément
genre de papier	
Type	papier blanc mat ou papier recyclé gris clair
Poids	min. 80 gr/m ²

La spécification des symboles Code 128 (SNV/DIN EN799) est consultable auprès de la DGD.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 35 von 40	

11.2 Code barres « déclaration en douane d'exportation » (IEF/CH802A)

Le standard du code barres est impérativement le **Code 128** (et non EAN 128!) décrit ci-dessous, avec la **police de caractères B**.

L'installation de Barcode-Fonts sur le système de l'opérateur douanier n'est pas nécessaire. La lecture du code à barres avec un lecteur de codes à barres est l'affaire de l'opérateur douanier.

Spécifications	
Type	Code 128
Lettre	Lettre B
chiffre de contrôle du no (IEF)	selon Code 128
Norme	SNV und DIN EN799
Dimensions	
Largeur totale du code à barre	40 - 60 mm
Hauteur du code à barre	10 - 20 mm
Structure	
Pour le NO (IEF)	Signe de début selon Code 128 + 10 signes (numériques) + chiffre de contrôle selon Code 128 + signe d'arrêt selon Code 128
Exigences techniques	
Impression	couleur noire mate
Tolérance	si possible appliqué uniformément
genre de papier	
Type	papier blanc mat ou papier recyclé gris clair
Poids	min. 80 gr/m ²

La spécification des symboles Code 128 (SNV/DIN EN799) est consultable auprès de la DGD.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 36 von 40	

11.3 Code barres « demande d'ouverture du régime du transit national »

Le standard du code barres est impérativement le **Code 128** (et non EAN 128!) décrit ci-dessous, avec la **police de caractères B**.

L'installation de Barcode-Fonts sur le système de l'opérateur douanier n'est pas nécessaire. La lecture du code à barres avec un lecteur de codes à barres est l'affaire de l'opérateur douanier.

Spécifications	
Type	Code 128
Lettre	Lettre B
Premier chiffre de contrôle du MRN	ISO 6346
Deuxième chiffre de contrôle du MRN	selon Code 128
Norme	SNV et DIN EN799
Dimensions	
Largeur totale du code à barre	40 - 60 mm
Hauteur du code à barre	10 - 20 mm
Structure	
pour le MRN	Signe de début selon Code 128 + 17 signes (alphanumériques) + chiffre de contrôle selon Norme ISO 6346 + chiffre de contrôle selon Code 128 + signe d'arrêt selon Code 128
Exigences techniques	
Impression	couleur noire mate
Tolérance	si possible appliqué uniformément
genre de papier	
Type	papier blanc mat ou papier recyclé gris clair
Poids	min. 80 gr/m ²

La spécification des symboles Code 128 (SNV/DIN EN799) est consultable auprès de la DGD.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 37 von 40	

12 Numéro de déclaration douane (MRN)

Après le test de plausibilité, le système de l'AFD attribue un numéro de déclaration douane à la déclaration. Dans le cas d'une annonce de transit ou d'une saisie des données par la douane, le numéro correspond à un numéro d'expédition "Movement Reference Number" (MRN).

La structure du MRN est la suivante:

Format	Structure	Explications	Exemple
AN18	positions 1.-2.	L'année exprimée en 2 chiffres	13
	positions 3.-4	Code ISO Alpha- de la Suisse (CH)	CH
	positions 5.-6.	Abréviation du transit national	NT
	positions 7.-17.	Chiffres libres pour une numérotation continue	01234567890
	positions 18.	chiffre de contrôle selon la norme ISO 6346	5

Afin d'éviter les erreurs de saisie, le système contrôle l'exactitude du MRN en calculant un chiffre de contrôle (dernier chiffre du MRN).

La norme ISO 6346 est utilisée pour le calcul du chiffre de contrôle.

13 Spécifications ISO-Norm 6346

13.1 Généralités

L'algorithme pour le calcul des chiffres de contrôle du MRN est basé sur la norme ISO 6346. Les chiffres de contrôle selon la norme ISO 6346 apparaissent aussi clairement à l'impression (pas uniquement sur le code à barres en tant que tel).

A la 19^{ème} place du numéro MRN doit apparaître un deuxième chiffre de contrôle. Ce chiffre de contrôle est défini dans les spécifications du CODE BARRES 128 Subset B (ces spécifications sont consultables auprès de la DGD). Ce chiffre de contrôle code 128 n'apparaît pas clairement à l'impression. Celui-ci sert à permettre au lecteur de code à barres de reconnaître le code à barres en tant que tel et de le lire.

Dokument:	f spécifications techniques	Version:	3 du 17.10.2014
Ersteller:	Section Organisation	Überarbeitet von:	Section Organisation
Verteiler:	Internet AFD	Seite 38 von 40	

13.2 Calcul du chiffre de contrôle ISO 6346

1. Chaque chiffre et chaque lettre d'un MRN doit être modifié à l'aide du tableau 1 en une valeur numérique.

Tableau 1

Signe ASCII	Correspond à	Signe ASCII	Correspond à
0	0	J	20
1	1	K	21
2	2	L	23
3	3	M	24
4	4	N	25
5	5	O	26
6	6	P	27
7	7	Q	28
8	8	R	29
9	9	S	30
A	10	T	31
B	12	U	32
C	13	V	34
D	14	W	35
E	15	X	36
F	16	Y	37
G	17	Z	38
H	18		
I	19		

2. A chaque valeur numérique est attribué un facteur de multiplication. Ces facteurs sont:
 - a. 1. position: 1
 - b. 2. position: 2
 - c. 3. position: 4
 - d. positions suivantes: multiplication par 2 du chiffre précédent
3. Chaque valeur numérique est à multiplier avec son facteur de multiplication
4. Les produits (valeur numérique x facteur) sont à additionner
5. La somme est à diviser par 11
6. Le chiffre de contrôle correspond à la décimale du résultat selon tableau 2

Tableau 2

Quantité restante	Chiffre de contrôle	Quantité restante	Chiffre de contrôle
10	0	4	4
9	9	3	3
8	8	2	2
7	7	1	1
6	6	0	0
5	5		

13.3 Exemple de calcul pour le MRN

MRN (sans chiffre de contrôle) = 13CHNT01234567890

MRN	Tableau 1	Facteurs	Produits
1	1	1	1
3	3	2	6
C	13	4	52
H	18	8	144
N	25	16	400
T	31	32	992
0	0	64	0
1	1	128	128
2	2	256	512
3	3	512	1536
4	4	1024	4096
5	5	2048	10240
6	6	4096	24576
7	7	8192	57344
8	1	16834	134672
9	2	32768	294912
0	0	65536	0
Total			529611

529611 divisé par 11 = 48146 → quantité restante 5

La quantité restante 5 correspond selon tableau 2 au chiffre de contrôle = 5

MRN complet: 13CHNT012345678905